

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,
pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	18_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Dans le cadre de sa profession, l'assistant social est amené à rédiger des rapports d'activités pour l'autorité mandante et/ou subsidiaire.

Des chiffres et des statistiques complètent bien souvent ces rapports.

Il est donc primordial que l'assistant social puisse faire « parler » ces données chiffrées, à savoir les présenter, les analyser, les interpréter et les commenter.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- classer des données statistiques, que celles-ci concernent une population ou un échantillon ;
- analyser des données organisées et traitées avec les outils de la statistique descriptive

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

LES DISTRIBUTIONS A UNE VARIABLE

Proportions et rapports

Présentation d'une distribution quantitative

LES MESURES DE TENDANCE CENTRALE

La médiane

Le mode

La moyenne arithmétique et la moyenne pondérée

LES MESURES DE DISPERSION

Quartiles

La variance et l'écart-type

Une mesure de la dispersion relative autour de la médiane: le coefficient interquartile

Les mesures de la dispersion relative autour de la moyenne arithmétique

Le coefficient de variation

Démarches d'apprentissage

Cours magistral entrecoupé d'exercices réalisés individuellement ou en sous-groupes et analyse de documents (tableaux, graphiques, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices récapitulatifs préparatoires à l'examen écrit.

Ouvrages de référence

ALBARELLO Luc, BOURGEOIS Etienne, GUYOT Jean-Luc, Statistique descriptive, Bruxelles, De Boeck, 2010 (2ème édition), 174 p.

Supports

Notes de cours
Sites internet
Syllabus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur des exercices d'application de méthodes de calcul.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	18_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours d'Introduction à la recherche constitue un socle fondamental dans la formation des futurs assistants sociaux. En effet, il les sensibilise et les initie progressivement à mener de façon méthodique et rigoureuse un travail de recherche en sciences humaines. Cet apport méthodologique leur sera notamment utile dans l'élaboration de leur futur travail de fin d'études. La méthodologie vue dans le cadre du cours est transposable pour l'élaboration de travaux à réaliser dans le cadre d'autres cours. C'est en ce sens qu'il peut être qualifié de cours transversal

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les 7 étapes de la démarche de recherche de Quévy - Van Campenhoudt (selon la perspective de Gaston Bachelard)
- Être en mesure de décrire et de critiquer un préjugé
- Être en mesure de décrire et d'analyser des éléments d'une question de départ, de l'exploration, de la problématique et du modèle d'analyse
- Relier les notions d'hypothèse, de concept et d'indicateur.
- Relier la théorie vue au cours à des situations professionnelles de travail social
- réfléchir au choix d'un sujet de recherche,
- de le postuler sous la forme d'une question de départ, en évitant les préjugés et les fausses évidences,
- choisir l'angle disciplinaire et théorique approprié à l'objectif de recherche
- formuler une hypothèse de recherche.
- Expérimenter une petite recherche de groupe
- Expérimenter une recherche bibliographique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les 7 étapes de la méthodologie de recherche (schéma)
- La question de départ et illustration
- L'exploration et illustration
- La problématique et illustration
- Le modèle d'analyse et illustration
- Transfert 'théorie - pratique' dans le travail social

- Transfert 'théorie - pratique' dans le cas des erreurs judiciaires

Démarches d'apprentissage

- Eléments de théorie présentés sous forme de cours magistral
- Approche interactive à partir de situations-problèmes
- Approche inductive en partant de l'expérience et de faits pour remonter vers la théorie (exemples : erreurs professionnelles dans les secteurs du travail social et de la justice).
- Travail en sous-groupes
- Jeux de rôles
- Travail en autonomie et à domicile (facultatif)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Clarté d'un syllabus structuré et mis à jour
- Alternance entre des séquences magistrales, actives et interactives
- Alternance théorie - pratique : avec volonté de transfert afin de créer du sens et de la motivation
- Diversité, climat agréable et ambiance décontractée (sens de l'humour)
- Possibilité de gagner des points bonus via des exercices ciblés en classe ou à domicile

Ouvrages de référence

- Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 4ème édition, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je, Paris, 2002.

Supports

- Notes de cours et syllabus
- Matériel d'animation (ateliers d'écriture, jeux de rôles, art plastique, supports symboliques,...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation formative : exercice effectué en classe
- Evaluation certificative : examen écrit portant sur la matière du syllabus + possibilité de gagner des points bonus facultatifs en cas d'exercices réussis en classe ou de travail spécifique à domicile (ex : méthode de la pyramide ou schéma heuristique).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).